



6^e entretien pratique
de droit international privé
du CEDIN

LE DEVOIR DE VIGILANCE DES SOCIÉTÉS MÈRES

Mercredi 15 janvier 2020, à 18h

Bâtiment Simone Veil, Salle F141

Les débats seront suivis d'un cocktail

Contact :

Marie Nioche, coordinatrice scientifique
mnioche@parisnanterre.fr

Plus d'infos :
bit.ly/cedin_6

 **Université
Paris Nanterre**



Le devoir de vigilance des sociétés mères

6^e entretien pratique de droit international privé

Centre de droit international de Nanterre (CEDIN)

18h

Accueil

18h15

Devoir de vigilance : compétence internationale et loi applicable

Marie Nioche

Maître de conférences, Université Paris Nanterre

18h30

La première action intentée contre Total pour ses activités en Ouganda

Sophia Gallo

Juriste, Les amis de la terre

18h45

Devoir de vigilance : application et enjeux pour les entreprises

Laurent Lhopitallier

Responsable plan de vigilance et environnement, Groupe Sanofi ; Président de l'association « Entreprises pour les Droits de l'Homme » (EDH)

19h

Le projet de Traité de l'ONU sur la responsabilité des multinationales en matière de droits humains

Sophie Grosbon

Maître de conférences, Université Paris Nanterre

19h15

Discussion

Les débats seront suivis d'un cocktail

CONTACTS

Lucyna Gomez Echeverri

Secrétaire générale du CEDIN

lucyna.gomezecheverri@parisnanterre.fr

Marie Nioche

Coordinatrice scientifique

mnioche@parisnanterre.fr